



## Informations relatives aux BSAR C

A l'issue de la séance de bourse du 31 octobre 2017, Europlasma a procédé à l'attribution gratuite de 152 405 521 bons de souscription d'actions remboursables (BSAR C) au bénéfice des actionnaires de la société à raison d'un BSAR C pour une action ordinaire Europlasma enregistrée comptablement, donnant droit à souscrire un total de 38 101 380 actions nouvelles ordinaires.

### Caractéristiques et modalités d'exercice des BSAR C

#### Caractéristiques

Code ISIN :	FR0013294089
Marché cotation :	Euronext Growth Paris
Prix d'exercice :	0,32 €/action du 03/11/2017 au 30/06/2018 0,75 €/action du 01/07/2018 au 31/12/2021
Parité d'exercice :	4 BSAR C donnent le droit de souscrire 1 action nouvelle
Période d'exercice :	Du 1er novembre 2017 au 31 décembre 2021

#### Modalités d'exercice

Pour exercer leurs BSAR, les détenteurs doivent faire parvenir leurs instructions de souscription à leur intermédiaire teneur de compte, accompagnées du paiement du prix d'exercice correspondant. Caceis Corporate Trust, assurera la centralisation de ces opérations sous un délai maximum de 2 jours ouvrables.

Les actions nouvelles issues de l'exercice des BSAR C feront l'objet de demandes périodiques d'inscription aux négociations sur le marché d'Euronext Growth Paris et seront négociables sous le même code ISIN que les actions existantes, soit FR0000044810.

### Eligibilité des BSAR C aux comptes PEA – PEA/PME

Depuis le 01/01/2014, les BSAR ne sont plus éligibles aux comptes PEA – PEA/PME. En conséquence, les actions issues de leur exercice ne peuvent être souscrites dans un compte PEA – PEA/PME.

### Incidence sur la quote-part des capitaux propres par action de l'émission des BSAR C

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres par action	Quote-part des capitaux propres (ii) par action (en euros)	
	Base non diluée (i)	Base diluée (i)
Avant émission des BSAR C	0,01 €	0,19 €
Après émission des actions nouvelles provenant de l'exercice des BSAR C	0,07 €	0,21 €

(i) la société dispose d'instruments dilutifs autres que les BSAR C

(ii) les calculs sont effectués sur la base des capitaux propres au 30/06/2017

**Incidence de l'émission des BSAR C sur la participation de l'actionnaire qui détiendrait actuellement 1% du capital de la Société :**

Incidence de l'émission sur la participation de l'actionnaire	Participation de l'actionnaire (ii)	
	Base non diluée (i)	Base diluée (i)
Avant émission des actions nouvelles provenant de l'exercice des BSAR C	1%	0,76 %
Après émission des actions nouvelles provenant de l'exercice des BSAR C (actionnaire ayant exercé ses BSAR C)	1%	0,76%
Après émission des actions nouvelles provenant de l'exercice des BSAR C (actionnaire n'ayant pas exercé ses BSAR C)	0,80 %	0,64 %

(i) la société dispose d'instruments dilutifs autres que les BSAR C

(ii) les calculs sont effectués sur la base des capitaux propres au 30/06/2017

En d'autres termes, l'actionnaire ne subit pas de dilution s'il exerce la totalité des BSAR C qui lui ont été attribués gratuitement.

**A propos d'EUROPLASMA**

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications sur-mesure pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: [www.europlasma.com](http://www.europlasma.com)

**Contacts actionnaires**

**Anne BORDERES** – Relations actionnaires

Tel: + 33 (0) 556 497 000

[contactbourse@europlasma.com](mailto:contactbourse@europlasma.com)

**Contacts presse :**

**Luc PERINET MARQUET** – LPM STRATEGICS COMMUNICATION

Tel : +33 (0)1 44 50 40 35 – [lperinet@lpm-corporate.com](mailto:lperinet@lpm-corporate.com)